

Laval, le 3 février 2024

Efforts de Lactalis France : un prix du lait payé aux producteurs augmenté en janvier et février de 15€/1000L par rapport à la formule contractuelle UNELL-Lactalis.

Conformément au cadre de la médiation, Lactalis France est entré en négociation avec la volonté de parvenir à un compromis entre les deux parties et a fourni des efforts importants pour arriver à une solution satisfaisante. Lactalis France regrette le rejet de ses propositions par l'UNELL pour le premier trimestre.

Dans un esprit constructif, **Lactalis France révisé son prix de janvier** en le portant de 405 €/1000L à 420€/1000L en 38/32 et l'augmente de 15 € également en février à 420€. Cet effort correspond à **15€ de plus que la formule contractuelle UNELL-Lactalis. Le prix total payé toutes primes confondues s'élève à 460€/1000L sur les deux premiers mois de l'année.**

Lactalis France poursuivra le dialogue avec l'UNELL sous l'égide de la médiation pour aboutir à un juste équilibre des relations contractuelles, permettant de continuer à valoriser le travail des producteurs tout en proposant aux consommateurs des produits laitiers français à un prix accessible.

Depuis l'adoption des lois Egalim, toutes les propositions faites par Lactalis France à l'UNELL sont issues d'une méthodologie certifiée, validée et utilisée dans le cadre d'un contrat visé par les deux parties, conformément aux dispositions desdites lois.

Contacts presse

Valérie Le Chevillier – valerie.lechevillier@fr.lactalis.com

Alexandra Vickery – alexandra.vickery@fr.lactalis.com